



03.04.2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de Mérignac et la CAF de la Gironde, ensemble au plus près des besoins des habitants

La Ville de Mérignac et la Caisse d'allocations Familiales (CAF) de la Gironde ont renouvelé leur partenariat à l'occasion de la signature de la Convention Territoriale Globale. Alain Anziani, Maire de Mérignac, Anne-Eugénie Gaspar, adjointe au Maire déléguée aux associations, à la jeunesse et aux maison de quartier, Françoise Chazeau, présidente du Conseil d'administration de la CAF de la Gironde et Christophe Demilly, directeur de la CAF de Gironde ont ainsi reconduit leur action conjointe sur le territoire mérignacais.

La Convention Territoriale Globale officialise un partenariat entre la CAF et la Ville de Mérignac pour une durée de 4 ans (2018-2021). Elle a pour but de définir un projet stratégique global du territoire afin de décliner des services et interventions, identifier les besoins prioritaires de la commune, optimiser et développer l'offre existante.

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a souhaité que le renouvellement de la convention porte en priorité sur la réduction des inégalités sociales et territoriales. L'objectif est de renforcer le partenariat avec la CAF aux bénéfices des habitants. Pour ce faire des groupes de travail réunissant institutionnels et associations avancent sur différentes propositions.

Les actions en direction des familles et de la jeunesse sont au cœur de l'action menée conjointement entre la Ville de Mérignac et la CAF : les passerelles crèches / écoles maternelles / école élémentaire, le soutien à la création de la Maison de la Petite Enfance, l'accompagnement au développement de l'offre jeunesse destinée aux 11 – 18 ans, la promotion de la politique vacances sont autant d'exemples concrets de l'implication de la CAF sur le territoire mérignacais. De même, les actions en faveur de la lutte contre les discriminations (labellisation du Point d'accès au droit de la Maison des Associations, développement des permanences du CIDFF...) ou de l'emploi sont essentielles.

Ces projets sont possibles grâce au tissu associatif et notamment les dix associations d'animation implantées dans les quartiers, vraies chevilles ouvrières sur le terrain.

Quelques chiffres clé :

Données 2016 sur la Commune de Mérignac

70 127 habitants

14 491 allocataires CAF

25.4% de familles à bas revenus (RUC <1045€)

33.9% de mono-parents parmi les familles

73 227 000 € de prestations versées

Contact presse :

Virginie Bougant, chargée de communication, 06 27 52 48 69 - v.bougant@merignac.com